

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année.... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette condi-
 tion l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.

A. Montreal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, ecr.,
 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 id. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre se-
 ront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 Cie., Rue Ste. Famille,
 Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 19 Juillet, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry No. 14.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

Paris 22 Juin.

Nous nous étions abstenus de parler d'un certain projet ayant pour objet de mettre le local de l'Assemblée nationale à l'abri d'un coup de main tel que celui du 15 mai. Nous considérons ce projet comme une plaisanterie. Cependant, on persiste à dire qu'il existe réellement, et un journal ajoute qu'hier M. Joly, architecte, a soumis à MM. les questeurs de l'Assemblée, et à plusieurs fonctionnaires chargés de sa garde, un plan de travaux pour la défense du palais.

Ce plan, entre autres dispositions, consisterait dans un fossé, dit cuvette, à peu près semblable à celui creusé en avant du jardin réservé des Tuileries. Cette cuvette entourerait entièrement le palais et passerait même en dehors du jardin de la présidence, en sorte que le lieu des séances de l'Assemblée nationale serait complètement isolé et à l'abri d'un coup de main.

Il est assez étrange, ou l'avouera, de voir une assemblée issue du suffrage universel réduite à se fortifier contre le peuple de Paris.

— Dans la journée, un groupe de 3 à 500 ouvriers s'est présenté au Luxembourg en demandant à parler à la commission du pouvoir exécutif. M. Marie ayant consenti à recevoir une députation, cinq d'entre eux se sont rendus auprès de lui. Ce lui qui se trouvait à leur tête ayant voulu haranguer M. Marie, M. Marie a refusé de l'entendre, en lui disant qu'ayant fait partie des bandes qui avaient envahi l'Assemblée le 15 mai, il ne pouvait reconnaître en lui l'organe des ouvriers. Alors, s'adressant aux quatre autres délégués, il leur aurait dit : "Vous n'êtes pas esclaves de cet homme-là; vous pouvez vous-mêmes exposer vos griefs."

M. Marie, après avoir écouté avec attention leurs plaintes, a cherché à les dissuader de se laisser égarer par les fauteurs de désordres qui voudraient les mettre en

état de rébellion contre l'autorité et la société. Il les a, du reste, pleinement rassurés sur les intentions du gouvernement, qui s'occupe avec zèle et intérêt de leur sort. Il paraît que les délégués n'ont pas rendu un compte exact de l'entrevue aux ouvriers qui les attendaient sur la place Saint-Sulpice, et qu'en dénaturant la phrase de M. Marie, ils leur auraient dit que celui-ci les avait appelés esclaves. Les ouvriers se sont mis alors à proférer les cris : *A bas Marie! à bas la commission exécutive! à bas l'Assemblée nationale!* Quelques-uns se sont jetés dans le clocher de l'église Saint-Sulpice, probablement dans l'intention de sonner le tocsin, mais on a eu le temps de fermer la porte de l'escalier qu'ils n'ont pu enfoncer.

Pendant la nuit, environ 15,000 ouvriers ont stationné dans les quartiers de l'Hôtel-de-Ville et du Temple. Ils ont défilé devant l'Hôtel-de-Ville en faisant entendre ces cris : *A bas les pachas! vive Barbès! Pas de Sologne! à bas Marrast! nous resterons! à bas l'Assemblée!*

— Une vive agitation règne aujourd'hui sur quelques points. Les ouvriers des ateliers nationaux qui ont reçu l'ordre de s'éloigner de Paris refusent d'obéir. Ce matin des délégués choisis parmi eux, se sont rendus, bannière en tête, auprès de la commission du pouvoir exécutif, pour obtenir la révocation du décret qui a été rendu contre eux.

Peu satisfaits des réponses qui leur ont été données, ils se sont aussitôt répandus dans la rue de Vaugirard, en criant, et sur l'air des lampions : *Bona... parte! à la chambre.* Les ouvriers prétendent qu'on veut les tromper : *que la Sologne, où on les envoie, est un pays où la terre est pourrie et où ils mourront de faim.* Divisés en plusieurs bandes, les ouvriers parcourent la ville en proférant divers cris. Sur la place du Carrousel, ils ont crié : *Vive la république! vive la république démocratique!*

Un des leurs ayant répondu, rue de Vaugirard, par le cri de : *Vive Henri! V!*

à failli être écharpé par ses camarades; on a eu toutes les peines du monde à le conduire sain et sauf au poste de la rue du Petit Bourbon Saint-Sulpice. Une grande agitation se manifeste dans tous les quartiers. Partout se forment des groupes animés, où la question des ouvriers est chaudement discutée.

A onze heures, quelques groupes se tenaient au bas du Pont-Royal, sur la rive gauche. Des ouvriers racontaient qu'au Jardin-des-Plantes lorsque ce matin on communiquait à cinq cents hommes des ateliers nationaux l'ordre de partir pour la Sologne, tous s'étaient débarrassés en refusant d'en entendre davantage. "On veut se débarrasser de nous, disaient-ils; on veut nous faire couler dans l'eau, sous des toises, pour se débarrasser de nous; on nous promet trente sous du mètre, et on nous en donnera double. Ça ne peut pas durer comme ça."

— De trois à quatre heures, Paris est assez tranquille. Des mesures nombreuses sont prises pour que ce mouvement n'ait pas de suites sérieuses.

— De nombreux attroupements, et la promenade de plusieurs bandes pourant des cris divers, ont eu lieu toute la soirée sur les places du Panthéon, de l'Hôtel-de-Ville, de la Bastille. Elles ont exigé le déploiement de forces considérables. Plusieurs charges ont été exécutées après sommations.

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas appris qu'aucune collision sérieuse ait menacé la tranquillité publique.

Ce soir, le cri des bandes est celui-ci : *Du travail... ou du plomb!* toujours sur l'air des Lampions.

— A 11 heures du soir, environ 15,000 ouvriers ont défilé devant l'Hôtel-de-Ville en faisant entendre des acclamations anarchiques. Ils avaient des drapeaux, et leurs principaux cris étaient : "Vive Barbès! à bas Marrast! à bas l'Assemblée! nous resterons!" Hier matin, on voyait à une barrière de Fontainebleau un très-grand

nombre d'ouvriers, le sac au dos, et dans l'attitude de voyageurs prêts à partir ; mais il paraît que des meneurs les ont fait rentrer dans Paris.—Dans la rue Saint-Denis, une bande circulait en criant : " A bas Lamartine ! à bas Paris ! "—Vers neuf heures du soir, sur le pont Notre-Dame, deux hommes montés sur une charrette jetaient à droite et à gauche des imprimés qui contenaient un appel fait par le club de Montmorency à tous les Français pour signer une pétition.—De grandes mesures de précaution avaient été prises hier soir. Une convocation partielle de la garde nationale a été faite à domicile. Des détachements de troupes considérables ont été réunis au Luxembourg ; un escadron de dragons, plusieurs compagnies de troupes de ligne, de garde nationale et de garde mobile sont venus bivouaquer sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; le pont d'Arcole a été occupé militairement. Le général Négrier a pris le commandement de toutes les troupes destinées à assurer la sûreté de l'Assemblée nationale.

23.—On savait depuis hier que des ouvriers des ateliers nationaux se proposaient de protester aujourd'hui par une manifestation contre les dispositions prises à l'égard de ces ateliers par le gouvernement. Un premier convoi d'ouvriers, dirigé vers les départements du Centre, avait opposé un refus énergique à l'ordre de départ qu'il avait reçu.

Des agitateurs avaient fait circuler le bruit que ces ouvriers étaient envoyés dans des localités où la maladie les décimerait promptement, et que, une fois éloignés de Paris, ils ne recevraient pas le salaire qui leur aurait été promis.

Ces bruits semés à dessein et l'accueil peu favorable qu'un membre de la commission exécutive avait fait hier au Luxembourg à leurs délégués, ont excité parmi les ouvriers des ateliers nationaux un mécontentement qui s'est traduit aujourd'hui par une insurrection. Il paraît, en effet, qu'un grand nombre de ces ouvriers ont pris part aux troubles de la journée. Le drapeau des ateliers nationaux, planté sur la barricade de la porte Saint-Denis, a été pris, dit-on, et porté à l'assemblée nationale, où il est déposé.

A neuf heures du matin, on a vu 6 ou 700 ouvriers des ateliers nationaux dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin ; ils portaient des bannières des ateliers nationaux. Il y avait parmi eux une grande femme qui semblait fort exaltée. On criait : " A bas Lamartine ! A bas l'Assemblée ! Vive Ledru-Rollin ! " On a tenté de désarmer quelques gardes nationaux ; puis un instant après on a crié : " Aux barricades ! " Tous les magasins se sont

fermés, et les barricades ont été aussitôt faites avec des omnibus, des cabriolets et des voitures qu'on a renversés. Des bandes d'individus dévotaient la rue, en même temps que d'autres arrêtaient et dételaient les voitures. La plupart étaient armés. En moins de deux heures, il y avait neuf barricades de dix pieds de hauteur dans ces quartiers, et deux barricades aux portes Saint-Denis et Saint-Martin.

Une bande de 400 individus en blouse, ayant des bannières des ateliers nationaux, parmi lesquels on en a remarqué plusieurs portant l'uniforme de l'ancienne garde républicaine, a parcouru le faubourg Saint-Germain aux cris de : " Vive la République démocratique et sociale ! " Ces individus dirigeaient vers le ministère de l'intérieur pour se porter de là sur l'Assemblée. La garde mobile les a repoussés.

—Ce matin, à dix heures, le rappel a été battu dans plusieurs légions. Dans différents quartiers, et notamment dans la circonscription des cinquième et dixième arrondissements, les gardes nationaux avaient été invités, à domicile, des cinq heures du matin, à se rendre aux lieux ordinaires de leur réunion. La place Saint-Sulpice, la rue de Tourmon et les abords du Luxembourg étaient occupés par la garde nationale.

Quelques groupes peu nombreux stationnaient dans la rue de Seine, la rue des Boucheries et la place Saint-Michel. Des rassemblements plus nombreux se formaient alors sur la place du Panthéon.

A midi, le rappel et la générale se faisaient entendre dans toutes les directions. La plupart des boutiques ont été fermées immédiatement.

—Une barricade avait été élevée à la porte Saint-Denis. Lorsque la garde nationale s'approcha de cette barricade, les insurgés qui la défendaient et qui en achevaient encore la construction engagèrent les gardes nationaux à ne pas tirer sur eux, promettant de s'abstenir de faire feu de leur côté. La colonne marcha cependant en avant et essuya une première décharge. Les gardes nationaux ripostèrent alors, puis se replièrent jusqu'au poste établi sur le boulevard Bonne-Nouvelle.

A ce moment, le général Lamoricière arrivait à la même hauteur du boulevard, à la tête de troupes composées d'infanterie de ligne et de gardes mobiles, et une demi-batterie d'artillerie.

Ces troupes, que précédaient de forts pelotons de gardes nationaux, se sont trouvées bientôt au pied de la barricade de la porte Saint-Denis.

Un officier de cavalerie, après quelques mots échangés avec le général Lamoricière,

commanda l'attaque de la barricade, qui fut enlevée.

On porte à douze ou quinze personnes le nombre des gardes nationaux qui auraient été tués par suite des divers engagements livrés aux environs de la porte Saint-Denis. C'est dans un café au coin de cette rue que seraient déposées les victimes de cette déplorable collision. On affirmait qu'une femme était au nombre des victimes.

Plusieurs gardes nationaux ont été atteints par des coups de feu tirés par les fenêtres. C'est ainsi qu'un d'eux a reçu une balle dans la nuque, et qu'un jeune homme a été blessé à la face.

Un représentant du peuple, à cheval, n'a pas quitté le général Lamoricière.

A une heure et demie, toute la troupe occupait toute l'étendue des boulevards comprise entre le boulevard Bonne-Nouvelle et la porte Saint-Martin. Les barricades étaient défendues par un nombre assez faible d'insurgés.

—1 heure et demi.—On nous annonce que la troupe de ligne garde les principales positions, et que dans la rue Saint-Denis et rue Saint-Martin tout est fini. Une barricade formidable s'élève, dit-on, à la place de la Bastille.

A trois heures, les insurgés venaient d'envahir le faubourg jusqu'au bâtiment des Menus-Plaisirs. Ils occupaient en même temps les rues Bleue, Ribouté, Pailillon, tandis que d'autres groupes défendaient dans le faubourg Saint-Denis une barricade élevée devant l'église Saint-Laurent.

Des barricades ont été formées dans plusieurs quartiers de Paris, et principalement dans le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Antoine, dont plusieurs parties étaient, assure-t-on, fortement retranchées.

A quatre heures, la fusillade était engagée près du pont Saint-Michel et de la Préfecture de police. On sonnait le tocsin à l'église Saint-Séverin.

Le tonnerre s'est mêlé au bruit des feux de peloton, les nuages couvraient Paris, et la pluie tombait à torrents.

Dés représentants du peuple marchaient à côté des officiers-généraux avec le signe distinctif à la boutouillère et l'écharpe en ceinture.

A cinq heures, on nous annonce qu'un gros d'insurgés se sont retranchés au parvis Notre-Dame, entre quatre fortes barricades où ils se défendent avec opiniâtreté. Deux pièces de canon qui passent sur le quai, vont, dit-on, être pointées contre eux.

A six heures, au moment où la séance de l'Assemblée a été suspendue, on disait que des gardiens de Paris, arrivés du fau-

bourg Saint-Antoine; annonçaient que les troubles étaient extrêmement sérieux dans ce faubourg, et que le canon s'y faisait frémement entendre.

—Nous apprenons que M. Tayer, chef de bataillon de la 2e légion, a été grièvement blessé à la barricade Saint-Denis. A cette barricade, deux femmes ont été tués; l'une, habillée en homme, au moment où elle venait de tuer un garde national d'un coup de pistolet à bout portant; l'autre sur la barricade, où elle tenait un drapeau qu'elle y avait planté.

M. François Masson, chef du 1er bataillon de la 11e légion, a été lâchement assassiné d'un coup de feu au moment où, monté le premier sur une barricade du pont Saint-Michel, il haranguait le peuple pour le faire retirer.

—Le bruit court que le général Clément a été blessé.

Quatre heures un quart.—Le ministre de la guerre, accompagné de M. de Tréveneuc, représentant des Côtes-du-Nord, et de l'état-major, vient de parcourir les boulevards et la rue Saint-Denis. Il a vu les deux barricades qui avaient été prises par la garde nationale dans la rue Saint-Denis. On porte à plus de 80 le nombre des morts et des blessés du côté de la garde nationale.

Quatre heures et demie.—Les gardes nationaux viennent se plaindre de l'absence des troupes.

Cinq heures.—Les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau sont barricadés dans toute leur étendue. Les onzième et douzième légions, ne pouvant sans doute disposer d'une force suffisante, se seraient retirées. Une fonderie de balles se trouvait établie sur la place Cambrai. Les insurgés, dans ces différents quartiers, étaient interrompus sur plusieurs points.

Les représentants ont passé une partie de la nuit dans les salons de la présidence pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre dans la crise actuelle. Mille motions diverses ont été proposées, mais il paraît qu'il n'y a pas eu d'unité dans la marche à suivre.

Plusieurs membres du parti modéré sont restés en permanence dans la salle des Conférences. Ce matin, leur attitude était calme et ferme. Il a été unanimement décidé que, quoi qu'il arrivât, ils resteraient tous à leur poste.

La plupart des gardes nationaux qui entouraient l'Assemblée nationale, ont été très-étonnés de retrouver M. Clément Thomas en grand costume de général après l'éclatante démission qu'il a donnée il y a quelques jours.

—L'agitation qui s'est manifestée aujourd'hui dans Paris avait été prophétisée hier

au club Blanqui par M. A. Esquiros. Sur la place Saint-Sulpice, le drame avait eu sa préface : les tribuns réunis avaient harangué mille groupes impatients d'agir.

—Une agitation aisée à comprendre a ému la commission des ateliers nationaux, délibérant ce matin, au milieu de l'émotion naissante. Quelques membres proposaient l'ajournement de toute mesure. D'autres pensaient qu'on devait à l'ordre si cruellement menacé et à ses héroïques défenseurs la place publique l'appui solennel d'une délibération de l'Assemblée.

Un membre de la commission ayant parlé de donner sa démission si le décret était porté à l'Assemblée, le rapporteur, M. de Falloux, a déclaré que, pour lui, il se retirerait si l'on différait davantage, ne pouvant consentir à attendre, en apparence, le résultat d'une lutte armée pour prendre un parti.

—On a arrêté à la Bourse, quelques moments avant la clôture, un homme qui se livrait aux attaques les plus violentes contre la garde nationale, qui, disait-il, assassinait de paisibles citoyens et des femmes. Cet homme a été conduit immédiatement chez le commissaire de police attaché à la Bourse. Le public, témoin de cette scène, manifestait hautement l'indignation que lui inspiraient ces odieuses accusations.

Au même instant, M. Édouard Tayer, chef de bataillon de la garde nationale, était transporté sur un brancard à son domicile, rue de Méneurs : M. Ed. Tayer avait reçu deux coups de feu à la porte Saint-Denis.

7 heures du soir.—Une vive fusillade reprend sur le pont Saint-Michel et dans la rue de la Vicille-Bouëterie. De tous côtés on voit s'ensuir sur les quais des Orfèvres et des Grands-Augustins une foule de curieux. Les feux de pelotons se succèdent avec une promptitude et une vigueur extraordinaire. Les tocsin emplis l'air de sons lugubres. Le combat entre la garde nationale et les insurgés, protégés par la barricade, devient de plus en plus meurtrier. Un fort détachement de troupe de ligne arrive, le feu redouble, l'on se rend enfin maître de la barricade, jonchée de morts et de blessés.

Huit heures et demie.—Des détonations se font encore entendre du côté des rues Saint-Jacques et de la Harpe où des barricades sont élevées.

Minuit. L'aspect de Paris est morne et silencieux. Dès neuf heures du soir, on ne rencontrait plus une voiture dans les rues.

Toutes les boutiques fermées ajoutaient à la physionomie lugubre de la ville, qui, dans les temps ordinaires, présente à l'heure qu'il est un mouvement de promeneurs si vif et si animé.

De nombreuses patrouilles de gardes nationaux circulent à chaque instant dans la rue St-Honoré, sur la place de la Bourse et sur une partie des boulevards. Des bivouacs sont établis sur toutes les places et sur les quais. Les cris de qui vive retentissent de tous les côtés.

Paris ressemble tout-à-fait à une ville de guerre, on pourrait dire à une ville prise d'assaut, d'après la tristesse empreinte sur tous les visages.

Détails sur les journées de samedi et dimanche, 24 & 25.

A neuf heures du matin, le général Cavaignac avait fait cesser le feu sur tous les points, annonçant qu'il laissait une heure aux insurgés pour se soumettre. Ils n'ont pas voulu profiter de cette offre, et, à l'heure dite, la lutte a été reprise avec une grande vigueur.

Les insurgés ont gardé auprès d'eux les femmes, les enfants et les vieillards, disant que tout ils subiraient les conséquences de mise en état de siège dont ils étaient menacés.

—La première barricade du faubourg Saint-Antoine n'a été enlevée par le général Cavaignac en personne.

—Les insurgés s'étaient fortement établis dans la partie du quartier St-Antoine qui s'étend du Pont-Marie au marché Saint-Jean, et, après s'être emparé de l'église Saint-Gervais, où ils sonnaient le tocsin, ils serraient de près l'Hôtel-de-Ville, lorsque l'artillerie est arrivée. On dit qu'un grand nombre d'insurgés qui s'étaient renfermés dans l'église ont péri lorsque l'église a été forcée.

—L'émotion se porte à l'ex-place Royale pour attaquer l'hôtel de la mairie du 8e arrondissement, qui y est situé. Un détachement de garde nationale et de troupes de ligne occupe l'hôtel et s'apprête à faire une résistance sérieuse. Mais les assaillants, pour en venir plus facilement à bout, mettent le feu à diverses parties du bâtiment. Bientôt l'incendie se propage avec une telle intensité, que gardes nationaux et soldats sont obligés d'abandonner leur poste. L'hôtel est envahi par la foule, qui s'empresse avec la plus grande activité à arrêter les ravages de feu.

—Un officier de l'ancienne garde républicaine, dite *Montagnarde*, a été pris en flagrant délit faisant feu sur la troupe à la barricade de la rue Blanche-Mibray. On allait le fusiller, lorsque M. Dutier l'a couvert de son écharpe en le mettant sous la protection des lois.—Laissez-nous faire, a dit un garde national; nous allons en faire bonne justice. M. Dutier a insisté. On s'est borné à lui arracher les galons de son pantalon. Il a été conduit dans les caveaux de l'Hôtel-de-Ville.

—Un bataillon de la garde mobile a perdu 600 hommes à l'attaque du clos Saint-Lazare, où de l'artillerie a été aussitôt dirigée.

—La maison connue sous le nom de la Belle-Jardinière située quai aux Fleurs, et d'où les insurgés tiraient sur la troupe, a été saignée par les boulets.

—Une centaine de gardes mobiles, concentrés dans l'intérieur de l'École de droit, ont été entourés par environ 2,000 insurgés, qui ont fusillé les chefs et une partie des soldats. Ce n'est qu'aux supplications de femmes qui se sont jetées à leurs pieds, que les factieux ont consenti à épargner une partie de la troupe.

—A la place de l'Estrapade, les insurgés avaient fait des prisonniers. Forcés d'abandonner la barricade, ils se sont livrés à un acte atroce de barbarie. Plutôt que de lâcher leurs prisonniers, ils les ont lâchement assassinés en leur tranchant la tête. Cinq gardes mobiles ont été victimes de cet acte de cannibalisme. C'est un homme habillé en femme, qui, avec un sabre fraîchement aiguisé, remplissait l'office de bourreau.

—La garde nationale, on ne le sait que trop, a fait des pertes sensibles, mais elles paraissent avoir porté principalement sur la 1^{re}, la 2^e, la 3^e, la 10^e, et la 11^e légion. La 2^e légion a, dit-on, perdu soixante des siens.

—La grande barricade de Belleville a été funeste à la garde nationale et à l'armée. Il y a eu, blessés : un général, deux colonels, dont un de la garde nationale, et une dizaine d'officiers tués ou blessés.

—On assure que le 24^e léger a perdu 160 hommes et que le colonel a eu sa capote percée de balles.

—Le général Bourdon a eu la cuisse droite cassée par une balle en haut du faubourg Saint-Denis.

—Le lieutenant-colonel Michel, de l'artillerie, a reçu près de Notre-Dame une balle à la poitrine.

—On annonce la mort de M. Amfray, major de la 8^e légion.

—Un officier supérieur de la garde nationale, M. Hutteau d'Origny, a été blessé dans la rue Saint-Dominique, au moment où il s'avançait pour engager des hommes formant un rassemblement à se disperser. Un de ces hommes a répondu aux exhortations en le renversant d'un coup de fusil tiré à bout portant. Aussitôt poursuivi, l'assassin s'est, dit-on, réfugié dans la maison la maison n° 17, dont le concierge, ancien militaire, essayant sans doute de l'arrêter, a été tué par lui. Nous ne savons si le meurtrier a réussi à s'échapper.

—C'est à tort que l'on avait annoncé la mort de M. Havin. Nous sommes heu-

reux de pouvoir annoncer que M. Havin n'a même pas été blessé.

—M. Guinard, colonel de l'artillerie de la garde nationale, a reçu deux balles qui ont traversé de part en part son képi.

—On a conduit vers trois heures et demie, dans la cour de l'Assemblée, 25 à 30 prisonniers faits sur divers points du 10^e arrondissement. En tête de ces prisonniers, que l'on a momentanément déposés sous les voûtes du palais de l'Assemblée, défilait une jeune fille de 18 à 20 ans, habillée en homme, costume d'ouvrier, avec un bourgeon. Parmi ces prisonniers se trouvait également un ancien garde républicain en costume.

—A neuf heures, une bande d'individus armés a été aperçue du pont des Tuileries. En se voyant sur le point d'être cernés, ces individus jettent leurs armes dans la Seine ; on les arrête et on les conduit au milieu d'un fort détachement d'infanterie au corps-de-garde de l'Assemblée. On criait sur leur passage : A l'eau ! fusillez ! C'étaient des jeunes gens en blouse, conduits par deux hommes en habit noir.

—A la Villette, on a pillé vingt-cinq caisses de cinquante mousquetons chacune.

—On a arrêté un insurgé très-pauvrement vêtu, que l'on a trouvé nanti d'une somme de 11,000 fr. en billets de banque.

—Sur plusieurs de la Cité, Saint-Denis Saint-Martin, on voyait des hommes faisant boire de l'eau-de-vie à des enfants de dix à douze ans, pour les lancer ensuite derrière les barricades, un fusil à la main.

—De nombreuses arrestations ont été faites dans la soirée. La plupart des prisonniers ont été conduits dans les caveaux de Notre-Dame. Leur nombre dépasse le chiffre de 4,000.

—On dit que M. Baudon fils a été frappé mortellement à la place Lafayette. M. de Maillet, gendre de M. Baudon, aurait été aussi blessé près de la même barricade.

—La barricade de la rue du Temple, au coin de la rue de Nazareth a été reprise dans l'après-midi ; il y a eu un grand nombre de tués dans la troupe. On a fait vingt prisonniers qu'on voulait fusiller sur place. Mais des officiers de la garde nationale les ont fait épargner. On les a conduits, sous bonne escorte, dans les caves des Tuileries.

—Parmi les combats les plus meurtriers de la journée, on peut citer aussi l'attaque des barricades de la rue des Filles-du-Calvaire, de la rue d'Angoulême, près du canal, et de la rue Boucherat. La garde mobile, secondée par la garde nationale, 6^e légion, et par la troupe de ligne, y a montré une idée. Là, encore, il a fallu employer le canon pour forcer la barricade, et bientôt

les jeunes garde mobiles, jetant les fusils en bandoulière, se sont élancés, le sabre à la main, dans les maisons d'où l'on continuait de faire feu. Des prisonniers ont été faits sur divers points. La 6^e légion a éprouvé des pertes douloureuses dans les attaques où les insurgés, tirant à couvert, pouvaient tirer avec plus de sûreté que les assaillants. On a remarqué que toutes les blessures étaient reçues par devant dans ces regrettables luttes.

—Les rues de Paris ont un aspect sinistre et désert comme celui d'une ville morte. Tous les hommes au combat, toutes les femmes sur les portes, cherchant quelque nouvelle. Au bruit de la mitraille qui de minute en minute déchire l'air, toute cette population tressaille, chaque femme se demande si c'est là le coup qui vient de lui ôter un mari, un fils, un ami. Sur les différents théâtres de la lutte, on n'entend ni cris d'enthousiasme, ni cris de guerre ; on se bat avec acharnement, mais sombrement ; on sent qu'au fond de la lutte c'est l'avenir de tous qui est en cause. Nous renonçons à rendre l'impression que produit cette scène de désolation universelle. On a la mort dans le cœur avant de la recevoir dans la poitrine.

—M. l'archevêque de Paris a visité aujourd'hui, vers trois heures, les hôpitaux de la Charité et de l'Hôtel-Dieu. Partout, sur son passage, les troupes lui présentaient les armes.

—Depuis trois heures du matin, la fusillade et la canonade se font entendre de nouveau et font craindre une terrible journée. Le général Bedeau a été blessé à la cuisse et au bras. On a fait plus de 300 prisonniers. Les morts ont été portés à St. Severin. Plus de 200 blessés sont entrés à l'Hôtel-Dieu.

—On assure que Paris va être déclaré en état de siège.

—En ce moment, 9 heures du matin, la lutte continue avec acharnement.

—On a à déplorer la perte d'un grand nombre d'officiers de la garde nationale et de gardes nationaux.

—Depuis ce matin on voit de quart-d'heure en quart-d'heure passer sur le Pont-Neuf et les quai des civières transportant des morts dans les cimetières.

—Pendant toute la journée, des gardes nationaux recueillaient dans les maisons de la charpie pour les blessés et la portaient dans de grands paniers aux hôpitaux.

—Ce soir, les gardes nationales de Reims, Arras, Pont-Sainte-Maxence, Villepreux, Chartres, le Havre, Evreux, Lonsjumeau, sont arrivées à Paris.

—On assure qu'on a ramassé, dans des maisons de la rue Saint-Antoine avoisinant l'Hôtel-de-Ville, 5,000 fusils, des munitions et des proclamations.

—A chaque instant, de nombreux détachements d'insurgés, escortés par la garde nationale sédentaire et la mobile, se dirigent vers les dépôts établis à cet effet.

—On a arrêté à la chambre un individu porteur d'un paquet de cartouches.

Des cartouches ont été saisies rue Saint-Nicaise, dans plusieurs pots de lait introduits du dehors. On en a également saisi dans des paniers de fraise et de légumes.

Deux cents fusils ont été saisis rue Saint-Honoré, en face du passage Delorme.

—M. Emile de Girardin, propriétaire-gérant du journal la Presse a été arrêté ce soir et conduit à la préfecture de police. Les scellés ont été apposés sur les bureaux et le matériel de l'imprimerie.

—Beaucoup d'individus en blouse qui circulent dans Paris sont fouillés par la garde nationale. Une grande quantité de cartouches et d'armes ont été saisies de cette façon depuis hier.

—Les insurgés paraissent tout-à-fait organisés. Des chefs, qu'on suppose être les brigadiers des ateliers nationaux, avaient des brassards comme signes distinctifs. Les munitions ne leur faisaient pas défaut ; mais le système employé pour empêcher la circulation dans Paris a fait manquer le service de munitions.

—On dit ce soir à la chambre que le chiffre des morts s'élève à plus de 7,000 du côté de la garde nationale et de l'armée.

—On assure que le général Négrier a été tué et que le lieutenant-colonel Lagrange est blessé. Nous espérons que cette nouvelle sera démentie.

Dix heures du soir.—Des négociations viennent d'être entamées entre les insurgés du faubourg Saint-Antoine et la force publique, représentée par le général Perrot, M. Lefranc (des Pyrénées-Orientales), représentant du peuple, etc. Les conditions de soumission exigées par les insurgés ont été rejetées ; les hostilités, suspendues pour la nuit, doivent être reprises au point du jour.

L'émeute serait concentrée dans les faubourgs du Temple et Saint-Antoine.

P. S. Nous apprenons que M. l'archevêque de Paris a été blessé hier soir par les insurgés, en essayant de leur porter des paroles de paix.

Onze heures du matin.—Les insurgés du faubourg Saint-Antoine viennent de se rendre à discrétion, après une demi-heure de canonade.

(A continuer.)

—Voici de nouveaux faits relatifs à la journée d'hier 26 :

Hier Dimanche, M. l'archevêque de Paris a quitté l'archevêché à cinq heures

et demie, se rendant chez le général Cavaignac, pour lui demander s'il lui serait interdit d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de paix.

Le général a reçu le prélat avec les démonstrations d'une vive émotion, et lui a répondu qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner un conseil en de telles circonstances ; qu'une telle démarche était certainement très périlleuse, mais qu'en tous cas lui-même ne pourrait qu'en être reconnaissant, et qu'il ne doutait pas que la population de Paris n'en fût aussi vivement émue.

M. l'archevêque a annoncé aussitôt que sa résolution était prise. Il est rentré rapidement à l'archevêché, a pris quelques dispositions personnelles, et vers huit heures il se présentait au pied de la colonne de la Bastille.

On a dit par erreur que le prélat avait demandé ou accepté le secours de plusieurs représentants. M. l'archevêque a bien reçu, il est vrai, plusieurs offres empressées, mais il les a toutes refusées. Pendant le trajet de l'Archevêché à la Bastille, il s'entretenait avec une extrême sérénité du texte saint : *Pastor bonus dat animam suam pro ovibus suis*. Ses deux grands-vicaires seuls l'accompagnaient.

L'autorité militaire a fait cesser le feu. On a cueilli une branche d'arbre sur le boulevard, et cet insigne de paix a précédé seul le prélat et les deux ecclésiastiques, qui sont montés ensemble sur la barricade où les insurgés avaient accueilli quelques instants avant un parlementaire annonçant la démarche de M. l'archevêque.

Le vénérable pasteur leur avait adressé à peine quelques paroles pleines d'unction, lorsqu'un coup de feu est parti comme au hasard, sans qu'il soit possible de préciser de quel côté. Ce coup de feu a jeté aussitôt les insurgés dans une extrême agitation. Une décharge est partie de leurs rangs. La garde mobile y a répondu avec énergie.

La nature de la blessure laisse supposer que le coup, venu de haut en bas, aurait été tiré probablement d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, M. l'archevêque est tombé atteint d'une balle dans les reins, et a été relevé par les insurgés. Bientôt ils l'ont transporté dans leur quartier chez M. le curé des Quinze-Vingts.

Il a reçu les soins d'un des médecins des insurgés, et le lendemain matin, lorsque les négociations de trêve ont été entamées, on s'est hâté de déposer le prélat sur un brancard et de le ramener à l'archevêché.

Le trajet de ce convoi presque funèbre a été l'objet de démonstrations dont aucun témoin ne pourra perdre le souvenir.

D'heure en heure, l'état du vénérable

malade s'aggrave. Il avait reçu les derniers sacrements avant de quitter le faubourg Saint-Antoine, craignant de rendre le dernier soupir dans le trajet. Il avait exigé dès le soir même que son grand-vicaire et son ami, M. l'abbé Jacquemet, lui révélât la gravité de sa blessure, et aussitôt, sans aucune émotion de trouble ni de regret de la vie, il en offrit sans cesse le sacrifice à Dieu pour la France et pour son avenir. Aucun autre retour vers les liens de la terre s'est échappé de ses lèvres. (Patrie.)

On lit dans le Constitutionnel :

« Après avoir été atteint si malheureusement, M. l'archevêque de Paris a été transporté dans une maison de la rue Saint-Antoine, puis on l'a, vers trois heures, transféré à l'archevêché.

« Pendant la route, il était escorté par des gardes mobiles. La physionomie d'un de ces courageux enfans l'avait frappé, l'ayant vu combattre et arracher un sabre à son ennemi, après en avoir reçu des blessures à la tête.

« Il l'a fait approcher, il avait encore la force de soulever ses bras, il a pris une petite croix de bois surmontée d'un crucifix, et suspendue à un collier noir, et l'a remise au jeune héros en lui disant : *Ne quitte pas cette croix... mets-la sur ton cœur, cela te portera bonheur...*

« François Delavignère, c'est le nom du garde, a fait serment, les mains jointes et dans une attitude de prière, de conserver à jamais ce précieux souvenir du vénérable prélat mourant.

« Delavignère appartient à la 7^e compagnie du 4^e bataillon. »

Voici le texte de trois proclamations successivement publiées par le général Cavaignac :

Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, à la garde nationale.

Citoyens, votre sang n'aura pas été vers en vain; redoublez d'efforts; répoudez à mon appel, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli.

Citoyens, ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir de la France et de la république que votre héroïque conduite va assurer.

Rien ne se fonde, rien ne s'établit sans douleurs et sans sacrifices. Soldats volontaires de la nation intelligente, vous avez dû le comprendre.

Ayez confiance dans le chef qui vous commande; comptez sur lui comme il peut compter sur vous; la force unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la république et de l'ordre social. Ce que nous voulons, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés, assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles, assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France.

Ce gouvernement, vous l'aurez, car avec vous, car avec votre concours entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut tout faire.

Le général CAVAIGNAC.

Paris, le 24 juin 1848.

Soldats.

Le salut de la patrie vous réclame; c'est une terrible guerre que celle que vous faites aujourd'hui. Rassurez-vous, vous n'êtes point agresseurs; cette fois, au moins, vous n'avez pas été de tristes instruments de despotisme et de trahison. Courage, soldats, imitez l'exemple intelligent et dévoué de vos concitoyens; soyez fidèles aux lois de l'honneur, de l'humanité. Soyez fidèles à la république. A vous, à moi, un jour ou l'autre, peut-être aujourd'hui, il nous sera donné de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même si nous devons survivre à la république.

Général CAVAIGNAC.

Paris, 21 juin 1848.

AUX INSURGÉS.

AU NOM DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
Le général Cavaignac, délégué du pouvoir
exécutif.

Citoyens, vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers; c'est contre eux que vous combattez; c'est sur eux seuls que retombera tant de sang versé; si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de l'avenir de la république, dont nous voulons tous assurer le triomphe irrévocable.

Au nom de la patrie ensanglantée, au nom de la république que vous allez perdre, au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé, trompez les espérances de nos ennemis communs; mettez bas vos armes fratricides, et comptez que le gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés et qu'il rappelle dans les bras de la patrie.

24 juin.

Le chef du pouvoir exécutif,
Général CAVAIGNAC.

Insurrection à Marseille.

De graves et douloureux événements ont marqué à Marseille la journée du 22. On aime à se persuader que toute cause politique est étrangère aux troubles. Nul cri de ralliement n'a été proféré, nul drapeau n'a été arboré. Tout paraît se réduire à un déplorable malentendu sur une question de salaire. Malheureusement, quelle qu'en soit la cause, les résultats n'en sont pas moins déploraux.

Déjà, dans la soirée du 21, les raffineurs de sucre, les tailleurs de pierre et les maçons avaient manifesté une certaine agitation. Des mesures promptes ayant été prises par l'autorité, les rassemblements s'étaient dispersés; mais le lendemain ils se sont reformés, plus nombreux que la veille et se sont recrutés des ateliers nationaux.

Vers dix heures, 2,000 ouvriers environ se sont dirigés vers la préfecture. La force armée ayant voulu leur barrer le passage, ils ont essayé d'élever une barricade et assailli la ligne. Deux soldats ont été blessés. L'officier commandant ordonna une charge à la baïonnette, qui a suffi pour refouler l'émeute.

Le secrétaire du préfet s'est rendu sur les lieux pour annoncer aux ouvriers que

M. Emile Olivier avait fait droit à leurs réclamations, dont il avait reconnu la justesse. Un de leurs délégués les invita ensuite à se retirer, leur manifestation étant désormais sans but. Mais au lieu d'obéir à la voix de la raison, ces malheureux se mirent à crier: Aux armes! Ils se répandirent dans divers quartiers et se mirent à construire des barricades. Des coups de fusils ont été dirigés contre la garde nationale et la ligne. Plusieurs personnes ont été blessées; on citait entre autres M. le général Ménard-Saint-Martin; cependant il paraît que son cheval seul a été atteint.

A quatre heures, une affreuse fusillade s'est engagée à la place aux Œufs. On lançait du haut des toits des pavés, des projectiles de tout genre. Le nombre des blessés est considérable. Au départ du courrier, on parlait d'employer le canon contre les barricades.

(Traduit de l'European Times.)

Portugal.—Une révolution est imminente en ce pays; les agents du gouvernement font des visites domiciliaires chez toutes les personnes hostiles au pouvoir.

Belgique.—Le parlement belge a été ouvert le 27 par le roi qui a été vivement applaudi.

Danemark & Holstein.—Tout y est dans le statu quo.

Russie.—La presse allemande est vivement préoccupée des immenses préparatifs de l'Empereur de Russie. On dit que prochainement il ira à Varsovie; que les russes devaient entrer en Prusse le 27 de juin. Ce dernier rapport est douteux.

Allemagne.—Il y a eu des troubles sérieux dans le duché de Saxe-Altenbourg. Des barricades avaient été élevées dans la capitale. 8000 paysans étaient accourus au secours des habitants de la ville.

L'assemblée nationale à Francfort a ordonné de s'enquérir sur les atrocités commises à Prague.

Il y a eu des troubles à Hambourg le 19.

Prusse.—Un nouveau ministère a été formé avec la plus grande difficulté. La Gazette de Breslau dit que le prince royal de Prusse va prendre le commandement des troupes fédérales dans le Holstein.

On craint à Berlin une attaque de la part de la Russie.

Autriche.—Le gouvernement autrichien a accepté la médiation de l'Angleterre dans les affaires de l'Italie.

Les ouvriers de Vienne sont sans ouvrage et causent des troubles continuels. L'état paie 25,000 de ces ouvriers, 25 Kreuzers (plus de 20 sols par jour.)

Hongrie.—Les états du Sud de la Slavonie sont en insurrection et les habitants ont commis des atrocités épouvantables.

Bohème.—L'ordre et la tranquillité se rétablissent à Prague. Onze chefs de l'in-

surrection subissent leur procès. La ville est complètement au pouvoir du prince Windischgratz.

Italie.—L'armée du roi de Sardaigne occupe toujours sa position de Goito à Rivoli.

Les autrichiens ont pris Trévise le 11 juin après un bombardement de douze heures. Le général autrichien Aspre est entré dans Padoue. On parle d'une suspension d'hostilités. On dit que Vénise a demandé l'aide de la France; mais le résultat de cette demande n'est pas connu. Les troupes pontificales ont évacué Vicence et doivent être cantonnées à Ferrare, Ravenne et Bologne.

La Gazette du Piémont dit que les autrichiens ont été repoussés avec perte de 300 hommes, dans une attaque pour s'emparer des hauteurs de della Corona.

—Un journal de Marseille du 25, annonce que Vérone s'est rendu à l'armée de Charles Albert.

Naples et Sicile.—Des lettres de Palerme disent que l'Angleterre est disposée à reconnaître l'indépendance de la Sicile.

Le parlement Sicilien s'occupe d'un projet de constitution.

La Patria du 21, dit que des lettres de Naples du 17, annoncent que la position du roi est tellement critique qu'il parle d'abdiquer en faveur de son fils.

Le parlement Sicilien a publié les noms de candidats à la couronne de Sicile; Ce sont, le fils du roi de Sardaigne, le fils du duc de Toscane, Louis Napoléon Bonaparte, fils de Lucien, et le prince de Beauharnais.

—Des lettres privées disent que le roi de Naples a fait des préparatifs pour se sauver à Malte dans le cas d'une nouvelle insurrection suivie de succès.

Un correspondant de l'European Times écrit ce qui suit de Paris:—

“ Les républicains et les révolutionnaires du 24 février sont tellement alarmés de la grande influence que les membres du parti Thiers acquièrent dans l'assemblée nationale, qu'ils désirent avec ardeur que la constitution soit adoptée sans délai. Ils sont déterminés à avoir le général Cavaignac pour président de la république; et plusieurs expriment l'opinion de le nommer dictateur. Il paraît dans les circonstances actuelles que la république, même avant l'adoption de la constitution, se change de fait en gouvernement militaire.”

—Il se commet des assassinats dans les quartiers habités par les mécontents. L'autorité procède au désarmement des insurgés. On a essayé d'empoisonner les troupes. Les insurgés quoique battus ne sont pas soumis et il n'est pas improbable qu'ils ne recommencent la lutte.

L'assemblée a prononcé la peine de la déportation contre les insurgés pris les armes à la main. On pense que le lieu de la déportation sera Tahiti ou les îles Marquises.

—On a trouvé sur la personne d'un des insurgés le projet suivant de décret :

Art. 1.—Tous les citoyens qui paient plus de 200 francs d'impôt, sont privés de leurs droits civils et politiques pour 10 ans.

Art. 2.—Tous les biens tant mobiliers qu'immobiliers appartenant aux citoyens qui ont exercé des emplois publics depuis 1815, sont confisqués.

Art. 3.—La constitution de la France est celle de 1793.

Art. 4.—L'armée est licenciée.
—Il paraît que plusieurs membres de l'assemblée nationale étaient liés avec le parti des insurgés auxquels pendant l'insurrection ils donnaient connaissance des plans de l'autorité. Le général Lamoricière s'est plaint amèrement de cette connivence. Napoléon Lebon et Kersansie, chefs de l'insurrection ont été arrêtés.

Annonces nouvelles de ce Jour.

Colonisation des Townships. — J. B. A. Chartier.
Demande d'Argent.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 19 JUILLET, 1848.

Nouvelles plus récentes.

PARIS 30 juin.

La cité est tranquille. Le nouveau gouvernement donne une satisfaction générale, et le nouveau ministre des finances désapprouve entièrement les plans de son prédécesseur.

Les arrestations continuent. Dans une seule prison, 1500 personnes sont entassées; elles n'ont pas même de paille pour se coucher. La fièvre typhoïde du caractère le plus violent s'est déclarée parmi les détenus. Emile de Girardin, éditeur de la Presse, est détenu avec la plus grande sévérité.

Le gouvernement vénitien du consentement du pape, et de la Lombardie a placé le général Pepe à la tête des troupes rassemblées à Venise pour continuer la guerre contre l'Autriche. On disait que les autrichiens s'étaient emparés de Venise.

Une lettre de Rome en date du 21, annonce que la chambre haute ainsi que la chambre basse ont adopté des résolutions pour continuer la guerre.

Les nouvelles d'Espagne rapportent que des insurrections ont éclaté dans la Navarre. — (New-York Herald.)

JUSTICE EGALE.

On lit dans la *Revue Canadienne* du 14 :

LA QUESTION DE PRÉSENCE. — La grande importance attachée à la question soulevée par la récente nomination de M. le juge Bédard, avec préséance sur MM. les juges Day et Smith, l'intérêt que le public canadien semble y prendre, nous font croire qu'on nous saura gré de reproduire dans nos colonnes l'excellent article que notre confrère du *Pilot* a publié sur ce sujet. La question est traitée à fond par le savant écrivain, qui prouve par la loi et par les autorités citées que la préséance accordée à M. le juge Bédard, par sa commission, sur les autres juges-puisnés du District de Montréal, est non seulement légale, mais encore soutenue par une pratique analogue en Angleterre. L'article du *Pilot* est écrit en réponse à la *Gazette de Montréal* et à l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, qui soutenaient le contraire. Nous laissons de côté dans l'article du *Pilot* ce qui est étranger au mérite de la question en litige.

[Suit l'extrait du *Pilot*.]

L'article de l'*Ami de la Religion* auquel fait allusion l'éditeur de la *Revue*, est celui du 26 juin, que ce journal aurait dû publier également avec la réponse du *Pilot* que notre confrère trouve sans doute conclusive !! On dirait que la *Revue* est chargée de défendre et qu'elle regarde comme une louable et honnête tactique, celle de ne reproduire d'une discussion, que la partie qui est favorable à ceux qu'elle défend. La *Revue* sera-t-elle assez juste pour reproduire notre article du 26 juin et celui du 10 courant? Alors ses lecteurs pourront juger avec connaissance de cause.

Le *Steamer Free Trader* est arrivé dans le port de Québec, de Chicago, qu'il a laissé le 7 de juillet. La distance de cette dernière ville à Québec, est de 2,300 milles.

L'Assemblée Irlandaise *Monstre* qui devait avoir lieu à Montréal a manqué par suite du mauvais temps.

VENTES PAR ENCAN.

Cordages, chez Gibb & Lane, le 20, à 11 heures.
Gin, Indigo chez Gillespie & Cie, le 21, à 10 heures.
Vente de vins choisis, Hôtel St. George, le 21, au soir.

ANNONCES.

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de M^r. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B. — Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

Fabrique de Notre-Dame de Québec.

CETTE FABRIQUE ayant besoin d'une somme d'environ trois mille louis courant pour la bâtisse de l'église du Faubourg St. Jean, les personnes disposées à prêter cette somme, ou une partie, sont priées d'en informer le soussigné, Procureur de la dite Fabrique.

C. M. DEFOY,

Notaire,

Haute-Ville, Rue St. Joseph.
Québec, 19 juillet 1848.

VENTE DU GOUVERNEMENT.

Par encan public, seront vendus au magasin du commissariat, sur le quai de la Reine, Lundi, le 24 courant.

UN grand assortiment de toile, relingottes, casquettes, etc.
La vente à UNE heure.

AV COMPRANT.

Québec, 14 Juillet, 1848.

Plan de Paris en relief.

LES Soussignés offrent en vente quelques PLANS de PARIS en relief, coloriés, sur lesquels on peut suivre les événements qui ont eu lieu dernièrement dans cette cité. Prix 75-6d.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 17 juillet, 1848.



STEAMER QUEEN

LE prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Bains Français de Châteaufort, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Hrosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 23 juin 1848.

PROMAGE DE CRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *Jahn & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce froinage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec, Rue St. Joseph, No. 11. }
Québec, 12 juin, 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George.
Québec, 1^o mai 1848.

AVIS IMPORTANT. — Toute personne de la Campagne qui nous fournira 1 abonné capable de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant. — Québec, 16 juin 1848.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.
3-fsm

Québec, 12 mai 1848.

**NOUVELLE
METHODE**

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUEBEC.

Cours de Botanique.

LE sousigné, membre agrégé de la société **La Médico-Botanique de Londres** donnera UN **COURS DE BOTANIQUE** durant Pêté prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le **QUEBEC** et le **JOHN MUNN**, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour **MONTREAL**, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à **Trois-Rivières**, au **Port St. François** et **Sorel**. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Village de **Montmagny** tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de **Montmagny**, paroisse de **Saint Thomas**, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les **MARDI** et **JEUDI** et **SAMEDI**; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de **Montmagny** sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de **Montmagny**, le 1er juin 1848.
Messieurs les Rédacteurs du **Canadien**, du **Journal de Québec**, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,

Viâ le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES sousignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les sousignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'**ASTORIA** et le **TIBER** de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

J. & O. CRÉMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Québec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez
ST. ROCH,
Québec.

MEUBLIER.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de **TABLES à CARTES**, à **DINER** et autres, de tous genres, **CHAISES d'ACAJOU**, **COUCHES** de la dernière élégance, **SOFAS**, **CHAISES d'AISSANCE**, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

**PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,**
PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchet et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

**HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS,** etc.

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
FOINT DE SECOND PRIX.
Québec, 24 décembre, 1847.

**Institut Canadien
DE QUEBEC.**

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux **ARTISANS** et **OUVRIERS** de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11^e février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de **JACQUES CARTIER**, par M. TH. HANDEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les sousignés. Prix 5\$.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.